

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 4 juillet 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, M. Molossi, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hervé, M. Prudhomme

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Derkaoui
M. Hanotin donnant pouvoir à M. Molossi
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi
Mme Saïd-Anzum donnant pouvoir à M. Troussel

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Abomangoli, Mme Capanema, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Bluteau, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, Mme Valleton, M. Monany, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Lagarde



Délibération n° II du 4 juillet 2019

ADHÉSION DU DÉPARTEMENT À L'ASSOCIATION FINANCES GESTION ÉVALUATION, À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE L'ÉVALUATION, AU RÉSEAU IDÉAL, À L'ASSOCIATION INTERDOC, À L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION, À L'ASSOCIATION IAI AWARDS, À L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE, À LA 27^{ÈME} RÉGION.

La commission permanente du conseil départemental,

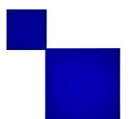
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE les statuts de la 27^{ème} Région ;
- DONNE l'adhésion du département de la Seine-Saint-Denis à la 27^{ème} Région ;
- CHARGE le président du conseil départemental de signer tous les actes relatifs à cette adhésion ;
- RENOUELLE les adhésions du département de la Seine-Saint-Denis à :
 - l'Association Finances GESTion Évaluation (AFIGESE),
 - la Société Française de l'Évaluation (SFE),
 - l'association Réseau Idéal,
 - l'association Interdoc,
 - l'Association des professionnels de l'information et de la documentation,
 - l'association IAI Awards,
 - l'Association Française d'Information GÉOgraphique (AFIGEO) ;



- ACCORDE pour l'année 2019 les cotisations du Département de :

- 680 euros à l'Association Finances GESTion Évaluation (AFIGESE),
- 1 200 euros à la Société Française de l'Évaluation (SFE),
- 1 515 euros à l'association Réseau Idéal,
- 150 euros à l'association Interdoc,
- 924 euros à l'Association des professionnels de l'information et de la documentation,
- 100 euros à l'association IAI Awards,
- 1 620 euros à l'Association Française d'Information GÉOgraphique (AFIGEO),
- 5 000 euros à la 27^{ème} Région.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.